

Paris, le mercredi 11 janvier 2017

Circulaire : 003-17

Émetteur : Direction des Relations Sociales Institutionnelles

Objet : Baromètre social institutionnel 2017

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional,

Le baromètre social institutionnel (BSI) est désormais utilisé par les organismes comme outil permettant de mieux comprendre les perceptions ou les attentes des salariés et mesurer les évolutions du climat social.

En 2017, l'administration du BSI est proposée au niveau local uniquement.

Les résultats locaux seront transmis à chaque organisme participant. Ils ne donneront pas lieu à une restitution nationale

Les 35 organismes composant le panel ne seront donc pas sollicités cette année.

Cette prestation est facturée, comme l'année dernière, **2640 € TTC**

Ce prix comprend la possibilité de poser 6 questions locales spécifiques en plus du questionnaire national, la communication de premiers résultats au mois de mai et un rapport de résultats reprenant l'intégralité du questionnaire et comportant des tris par ancienneté, niveaux et métiers, ainsi qu'une synthèse rédigée des résultats de l'organisme.

Les inscriptions s'effectueront à partir du 16 janvier jusqu'au 10 février 2017.

Comme les années précédentes, ces supports seront disponibles au mois d'août 2017, sur votre espace du site BSI UCANSS.

Le site BSI-UCANSS est mis à votre disposition pour recueillir vos inscriptions : www.ucanss-bsi.fr

Si votre organisme a déjà procédé à son inscription lors d'une précédente participation, seuls votre identifiant et votre mot de passe sont à renseigner.

S'il s'agit d'une première participation, vous devez au préalable vous enregistrer sur le site et ensuite procéder à l'inscription de votre organisme.

En annexe de cette lettre circulaire vous sont présentées les modalités pratiques de mise en œuvre.

Pour toute précision complémentaire, Pascal Clément, chef de projet BSI est à votre disposition au 01 45 38 81 24, bsi@ucanss.fr.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Note de présentation du dispositif,
- Questionnaire interbranche,
- Bibliothèque de questions : questions spécifiques aux organismes,

